

1939 à 1944 (1)

LE LYCÉE DANS LA GUERRE

L'année 1939-1940

Le personnel mobilisé

Pour la rentrée 1939, le Lycée est confronté à un double problème d'effectifs et de locaux. Le Censeur, le sous-économe, dix professeurs dont huit anciens et deux nouvellement affectés, un professeur adjoint, quatre maîtres d'internat et sept agents soit au total 24 fonctionnaires de l'établissement avaient été mobilisés. Le Lycée lui-même était devenu un hôpital militaire. Nous retrouvons alors une situation semblable à celle de la rentrée de 1914.

Reportez-vous par la pensée au mois d'Octobre 1939. Depuis plusieurs semaines, la France - la France jeune et valide - est aux frontières. Le Censeur du Lycée, le sous-économe, dix de nos professeurs dont huit anciens et deux nouvellement affectés, un de nos professeurs adjoints, quatre maîtres d'internat et sept agents soit au total 24 fonctionnaires de l'établissement ont revêtu l'uniforme.

Le Lycée hôpital militaire

Si les portes de nos classes s'ouvrent encore sur la cour centrale, ce n'est plus pour livrer passage à Monsieur le Proviseur, venu, flanqué de Monsieur le Censeur, pour la lecture hebdomadaire des notes et la concomitante distribution des retenues. La tournée est maintenant assurée par Monsieur le Médecin Major et c'est une infirmière au voile blanc qui lui fait escorte. En quelques jours en effet, le Lycée a dû céder la place à un hôpital militaire¹.

Une collègue, Madame Tanneau, nous en a donné un témoignage personnel, Son père, M. François, mobilisé en septembre 1939, revint en permission pour la Noël. Tombé malade, il fut visité à son domicile par un médecin militaire. Mais il n'était pas question qu'il demeurât chez lui. Il fut donc transféré dans un service médical installé dans les locaux de l'École Normale de jeunes filles, boulevard Victor Hugo, puis tout de suite au Lycée. Sa femme et sa fille venues le visiter, entrèrent par l'entrée principale et le trouvèrent dans une des classes du Petit Lycée. Madame Tanneau se souvient encore d'avoir traversé les trois cours de récréation pour y accéder.

Cette transformation s'est faite à la hâte. *En quelques jours, ... avec une main d'œuvre réduite, il a fallu dévisser, déboulonner, déclouer, décrocher et avec des moyens de transport précaires, véhiculer et évacuer².*

La rentrée avait été retardée. *L'administration qui avait fort heureusement conservé l'usage de ses bureaux n'était pas au bout de ses peines car les élèves - et sans doute les familles plus encore - supportaient mal la prolongation des vacances.*

Le remplacement du personnel absent

Pourvoir au remplacement des maîtres absents fut chose assez aisée : nos professeurs adjoints répondirent immédiatement à l'appel ; des dames dont les diplômes étaient sans emploi se mirent aussi à notre disposition, et des professeurs réfugiés d'Alsace et de Lorraine ou repliés de Lycées parisiens complétèrent l'équipe.

Le censeur M. Blin était suppléé par M. Babin ; M. Combes (math.), par Mlle Mignaton ; M. Martin (anglais), par M. Néant ; M. Harris (première), par M. Fournier, M. Besançon (Seconde), par M. Thévenot, M. Martinat (quatrième), par M. Kammès, M. Coppens (cinquième), par M. Valois, M. Soiroit (dessin) par M. Thuillier ; M. Bourret (prof. adjoint) par M. Duprilot et M. Merry

¹ Discours de M. Grousset, proviseur, pour la distribution des prix de juillet 1945, palmarès dactylographié, A.L.J.R., auquel nous empruntons une grande partie des informations et des citations.

² Id

(histoire) remplaçait M. Harris au Conseil d'administration et de discipline³. Cette liste ne correspond pas exactement aux déclarations de M. Grousset. Elle figure ainsi sur le palmarès de l'année 39-40 qui porte sur sa couverture la date d'octobre 1940. Les événements n'avaient sans doute pas permis de célébrer cette cérémonie en juillet comme de coutume. Certains enseignants mobilisés avaient peut-être été démobilisés en cours d'année scolaire et leurs suppléants ne figureraient pas par conséquent sur ce palmarès. Les *dames* qui avaient offert leurs services pour suppléer les mobilisés n'y figurent pas non plus à l'exception d'une, Mlle Mignaton. On y trouve seulement le nom de six femmes : Mlle Piat (math.), Mme Regard (anglais), Mlle Georger (troisième), Mlle Clémencet (septième), Mme Girard (classe enfantine) et Mlle Reix (chant) qui toutes semblent être des fonctionnaires titulaires. MMmes Regard et Girard, Mlles Clémencet et Reix figurent d'ailleurs déjà sur la liste du personnel des années antérieures. Selon Jean-Claude Sallé⁴, Mlle Georger et Mme Regard étaient des professeurs du Collège de Jeunes Filles. Mlle Clémencet et Mme Girard ainsi que M. Girard étaient des instituteurs titularisés comme professeurs des classes élémentaires au Petit Lycée

Ajoutons qu'en 1940 le corps enseignant comptait au total 28 professeurs et 4 Professeurs adjoints. Il y avait 4 postes de math., 2 de physique, 1 de Sciences Nat., 1 de Philosophie (dont le professeur complétait son service en enseignant aussi en seconde), 2 d'Histoire Géographie, 2 d'Allemand et 2 d'Anglais, 10 titulaires de classes (de la première à la classe enfantine soit dix classes), 1 de Dessin, 1 d'Ed. Physique et 2 de Chant. Six femmes sur 28 postes, dont quatre dans le premier et second cycles, soit près du quart, cela représentait un pourcentage déjà important pour un Lycée de garçons à cette époque. En 1938 elles étaient 5. Dans les années "20" on n'en trouve que dans les classes primaires, elles apparaissent dans le premier et second cycle au cours des années "30".

Rentrée 1939 dans des locaux dispersés

Pour les locaux, ce fut plus difficile. *Enfin le 9 octobre, les élèves du Petit Lycée donnaient l'exemple en reprenant le chemin de l'école. Ceux de la classe de Septième s'installaient sous les combles, dans une bibliothèque où ils devaient battre la semelle l'hiver et suffoquer dès Avril. Les élèves des classes de Neuvième et Dixième et leurs cadets de l'Enfantine, sans se laisser intimider par l'appareil judiciaire prenaient possession, au Palais ducal, de la salle du Tribunal de Commerce, tandis que leurs camarades de Huitième allaient se mettre à table, si j'ose dire, dans la vaste salle à manger d'un hôtel particulier au n° 48 de la rue Saint-Etienne.*

Dans cette classe se trouvait Jean-Claude Sallé⁵. Il l'évoque dans ses souvenirs. *Je me souviens surtout d'avoir été dorloté au Petit Lycée, où régnait une atmosphère assez familiale. M. et Mme Girard, et M. Pannetier étaient des amis de mes parents. J'ai été l'élève de M. Pannetier⁶, en 8^e (1939 - 1940) au n°48 de la rue Saint-Étienne. Il m'est resté le souvenir de hautes portes aux boiseries décorées et d'une cour intérieure très étroite aux pavés inégaux, bordée de hauts murs, (un jardin étroit, cerné de murs qui paraissaient très hauts à mes 8 ans), où M. Pannetier nous occupait pendant les récréations à jouer aux jonchets, avec des bûchettes qu'il avait confectionnées et peintes de vives couleurs, lui-même. Il organisait des concours entre équipes. Lui aussi mérite sa place au Panthéon des enseignants de bonne volonté infinie.*

Toujours selon le texte du proviseur, *le 20 octobre, les classes secondaires démarraient à leur tour. À l'exception de la salle des Manipulations transformée en pharmacie, le bâtiment des sciences nous était tout entier resté. Les 200 élèves du second cycle s'y entassèrent, s'introduisant dans les lieux un à un, à la façon de conjurés, par un étroit passage qu'on ouvrit sur la rue Mirangron.... Ad augusta per angusta.*

Si nos élèves de Sixième avaient été chassés de leurs classes par les malades, ils prirent en quelque sorte leur revanche en s'installant au n° 14 de la rue Fonmorigny naguère occupé par une clinique chirurgicale. Leurs aînés des classes de Cinquième et de Quatrième furent emprisonnés dans d'obscurs locaux dont les fenêtres étaient munies de solides grillages et que

3 Palmarès d'octobre 1940 pour l'année scolaire 39-40 A.L.J.R.

4 Lettre du 16 février 1995. (Doc. pers.)

5 Id, lettre du 16 février 1995. (Doc. pers.) Idem, lettre du 14 avril 2008.

6 M. Pannetier, *l'excellent maître dont je ne me souviens jamais sans émotion*, (Jean-Claude Sallé) a enseigné la classe de huitième au Lycée de 1938 à 1948.

venaient d'abandonner des financiers dont les affaires ou tout au moins celles de leurs clients, avaient mal tourné. Le personnel affecté à l'allumage des poêles fut fort aise de trouver dans les caves des paquets d'actions qui facilitèrent grandement sa tâche, du même coup était enseignée à cette jeunesse la fragilité des biens de ce monde.

Nous avons un autre témoignage au sujet des quatrièmes, celui de Michel Duchein : *la classe de 4^e où j'étais, était installée tant bien que mal dans une école rue de la Banque (je crois) (en réalité, un ancien établissement financier) Je revois le poêle à bois que nous chargions de bûches, chacun à notre tour et le professeur de français, nous lisant exprès, des passages d'auteurs du XIX^e siècle où il était question d'enfants grelottant de froid autour de l'âtre. C'était un hiver particulièrement dur. À la rentrée d'octobre 1940, nous regagnâmes le lycée.*

Pour en revenir au témoignage du Proviseur : *Enfin le jour de la rentrée trouva les élèves des deux classes de Troisième, alignés devant les râteliers d'armes de la double salle d'un cercle d'escrime, au fond de la pittoresque cour du n° 14 de la rue du Fer. L'escalier n'avait pas consenti à se prêter à cette dépossession et le matériel scolaire avait dû, pour accueillir ses hôtes à leur arrivée, pénétrer par les fenêtres, après avoir non sans peine, escaladé le mur d'un café voisin. Cet escalier étroit aux marches usées et pleines de dangers fut, pour ceux de ces élèves qui s'attardent volontiers à l'arrière-garde des divisions, un grand tentateur. Par sa pénombre et ses contorsions, il leur offrait la promesse de l'impunité ; mais aussi propice à la défense qu'à l'attaque et jouant double jeu, il accordait traîtreusement aux surveillants toutes facilités d'embuscades et de surprises.*

Aux problèmes de locaux s'ajouta celui des effectifs d'élèves. En effet C'est au moment où, dispersé entre six centres, pourvu de locaux sans commodités, équipé d'un matériel de fortune, le lycée réalisait le maximum de dispersion dans le minimum de confort qu'il connut avec l'afflux des réfugiés en majorité parisiens sa plus grande prospérité numérique. Alimenté de tous côtés par de multiples ruisselets, le lycée fleuve grossissait sans cesse. Accru de plus de 20 %, l'effectif atteignit le chiffre record de 572 élèves. Au mugissement des sirènes, tout ce monde rompu à la manœuvre par des exercices d'alerte répétés, gagnait avec ordre et célérité les abris des caves voisines.

Vinrent les mauvais jours du printemps 1940, les vides se firent de plus en plus nombreux dans les classes et bientôt, sur un ordre de repli, la formation sanitaire qui occupait nos locaux franchit le pont de Loire.

Puis ce fut l'arrivée des troupes allemandes qui occupèrent Nevers et la région. Ici encore nous faisons appel aux souvenirs de Michel Duchein : *Au moment de l'arrivée des Allemands, il faisait un temps superbe et le professeur de dessin nous emmenait au bord de la Loire, dessiner les arbres et les plantes des « verdiaux ». Pendant ce temps, les Allemands campaient dans le Parc, en attendant de s'installer dans les immeubles réquisitionnés pour ... quatre ans, qui l'eût cru ? Et la nouvelle municipalité débaptisait la rue Gambetta, trop révolutionnaire.*

Bien entendu, la fin de l'année fut écourtée : Jean - Claude Sallé en a retrouvé un témoignage⁷ : *Mon carnet scolaire, que j'ai conservé, s'arrête, pour le 3^e trimestre 1940 au 19 avril. La distribution des prix de l'année 1939-1940 fut reportée à la rentrée, c'est pourquoi le palmarès porte comme date : Octobre 1940. De même les suivants portent comme dates : Juillet 1941, et Juillet 1942. Nous savons cependant qu'en 1942, il y eut un discours et que la cérémonie eut lieu à huis clos le 13 juillet et seulement en présence des élèves du second cycle.*

Ce n'est pourtant pas un lycée vide que les envahisseurs trouvèrent à leur entrée dans Nevers. L'hôpital civil, pour faire de la place dans ses services encombrés, avait évacué sur nos dortoirs un groupe d'enfants atteints de rougeole.

Cependant les élèves avaient réintégré leurs locaux habituels dans le Lycée et y terminèrent l'année scolaire.

⁷ Lettre citée plus haut ;

Le Lycée pendant l'occupation

La vie politique.

La période de l'occupation a été vécue au Lycée de Nevers comme dans la plupart des autres établissements de France, dans une atmosphère étrange, où se mêlait une vie officielle aussi neutre et aussi conforme aux instructions officielles que possible, et une vie cachée dont il n'est pas facile de retracer les événements. Il devait y avoir des partisans du régime de Vichy et de la Collaboration et des opposants. Pour les premiers, nous avons déjà signalé le cas de Christian Michelfelder qui menait campagne pour une nazification de la culture. Nous citons plus loin des exemples de professeurs et d'élèves engagés dans des actions de résistance. Les uns et les autres devaient sans doute connaître plus ou moins leurs options politiques. Y eut-il des affrontements ouverts ?, ou des luttes sournoises ? Le Lycée a connu des drames plus ou moins occultés. Le manque de témoignages complets sur cette époque risque de nous amener à mettre en exergue tel ou tel événement anecdotique et à en oublier d'autres beaucoup plus importants.

D'après M. Grousset, ces quatre années furent sans histoire : *Les craintes que nous inspira à maintes reprises, la visite des lieux par des commissions militaires furent heureusement vaines et pendant quatre années le Lycée ne connut guère d'autres allemands que les professeurs en uniforme qui, chaque soir, utilisaient deux de nos classes pour des cours de langue germanique, organisés par l'Institut allemand de Dijon. Pendant quatre années scolaires la vie de la maison fut aussi normale que le permettait la situation générale et les soucis de l'administration vinrent surtout des multiples problèmes d'ordre domestiques que soulevaient les besoins de l'internat.*

Pourtant il semble indiquer que l'état d'esprit général au Lycée était plutôt à la résistance : *Si quelques uns peut-être furent effleurés par le doute, obsédés par la tristesse, le moral de l'ensemble des maîtres et des élèves ne fléchit jamais. Quelques paroles que le dépit arracha à plusieurs chefs de service de la kommandantur prouvent que l'occupant ne se méprenait pas sur nos sentiments.*

Il est dommage que M. Grousset, dans son discours ou ailleurs n'ait pas relevé plus en détail ces épisodes de la vie quotidienne qui pourraient illustrer cet esprit de résistance général.

L'état d'esprit des élèves, année 1940-41.

Bernard Cottencin (1941) raconte ⁹ quelques souvenirs de cette année-là et certains détails éclairent bien un aspect de la mentalité des potaches.

Qui se souvient de l'année 1940-1941, dans l'ancien bahut, bien sûr ? Les allemands étaient maîtres de la ville et de la France. La Kommandantur trônait place Carnot et occupait la Caisse d'Épargne actuelle. Le drapeau frappé de la croix gammée flottait à son fronton.

Pour éviter celui-ci, en allant au Lycée, nous passions le plus loin possible, soit en longeant le bazar de la Nièvre, rue Lafayette ¹⁰, soit en longeant l'allée basse du parc [...] Les gendarmes de la Feld martelaient les pavés nivernais. Le couvre-feu nous obligeaient à être tôt à la maison et il n'y avait pas de télévision [...] Cela n'empêchait pas les lycéens de faire chaque jour, suivant les solides traditions, la rue du « com. »¹¹ En 1940, il y a 37 ans [...] l'époque était terrible, mais nous n'avions pas 20 ans.

Un incident significatif en octobre 1940.

Jean-Claude Sallé ¹² rapporte un événement qui avait bouleversé les enseignants de Nevers à l'automne de 1940. *Un adjoint d'enseignement, ou maître d'internat du Lycée, fut écrasé délibérément par un véhicule militaire allemand sur le trottoir de la rue du Lycée en septembre ou octobre 1940. Il fallut l'amputer d'un pied ou d'une jambe. Ma mémoire me*

⁹ In BL Amicale n° 1, 1978.

¹⁰ Il se trouvait à droite, en haut de l'actuelle rue Saint-Martin.

¹¹ La rue du Commerce, actuelle rue François Mitterrand.

¹² Id, lettre du 16 février 1995. (Doc. pers.)

suggère Abadie, mais je confonds sans doute. L'incident avait un peu ébranlé la tranquillité de ceux qui allaient disant "Ils sont corrects", expression favorite des français qui acceptaient la défaite.

Cet accident est confirmé par Marino Carnevale (1944) qui pense qu'il n'était peut-être pas *délibéré*, mais les troupes allemandes possédaient de nombreux camions et roulaient dans les rues étroites de la vieille ville sans se soucier des passants. (*Je n'ai vu pareille débauche de véhicules* déclare-t-il, *qu'en 1945 à l'arrivée des troupes américaines*). M. Abadie était maître d'internat en 1938-39 et figure dans la liste des Professeurs adjoints et répétiteurs en 1939-40 (cette année-là il n'y avait plus d'internat). Il ne figure plus sur le palmarès de 1940-41, il avait dû être remplacé par un suppléant après cet accident. *C'était un personnage très gentil, très affable.*

L'année 1941, la résistance passive.

Certains documents permettent indirectement, d'imaginer un état d'esprit, des conduites significatives. Ainsi cette circulaire ¹³ adressée aux parents des élèves en 1941 (Nevers, date de la poste 1941) et signée : *Le chef de l'établissement*.

Je me permets d'attirer votre attention sur certains actes inconsidérés de nos élèves, inscriptions sur les murs dans l'établissement et hors de l'établissement, diffusion de tracts divers, etc...

Vous devez savoir que de tels faits peuvent, le cas échéant, avoir de graves conséquences pour votre enfant, ses camarades, vous-même et, peut-être pour la population de la ville tout entière.

Il faut que nos jeunes gens se rendent compte que l'époque des actes anonymes ou inconsidérés est terminée et que tous doivent assumer la responsabilité de leurs paroles, de leurs faits et gestes.

Je vous prie d'user de votre influence pour que vos enfants conservent le calme et la dignité que les circonstances exigent.

Je suis moi-même décidé à prendre toutes les sanctions qui s'imposeraient et elles pourraient aller jusqu'à l'exclusion au cas où nos élèves se rendraient coupables des faits signalés plus haut : colportage de tracts, inscriptions sur les murs, même hors de l'établissement.

On en déduit facilement l'attitude et les réactions d'un certain nombre au moins des élèves du Lycée face à l'occupation allemande. Le ton de la circulaire ne condamne pas les actes eux-mêmes, mais attire l'attention sur les conséquences graves qu'ils pourraient entraîner.

Cet avertissement n'était sûrement pas inutile, car les opposants à l'occupant et à la collaboration étaient souvent d'une imprudence folle, surtout les plus jeunes. Les responsables des mouvements de Résistance avaient bien du mal à calmer et canaliser la fougue de leurs militants et à les convaincre que les actes de provocation risquaient d'attirer des représailles sanglantes sans avoir beaucoup d'effet sur la puissance allemande.

Beaucoup de faits ont dû passer inaperçus aux yeux de la plupart des adultes et des élèves ou n'ont pas été vus avec toute leur importance. Certains élèves étaient absents un jour, puis ne reparaissaient plus. Pour la plupart de leurs camarades, cette absence pouvait apparaître comme le signe d'un départ de leur famille vers une autre région ou vers la zone non-occupée. Départs souvent brusques et plus ou moins clandestins. D'autres élèves, plus proches ou mieux informés savaient qu'un ou plusieurs membres de cette famille avaient été arrêtés ou déportés par la Milice ou par les Allemands et que les autres avaient fui. Mais ceux qui savaient avaient mille raisons de ne pas en parler.

La résistance active aussi.

Monsieur Grousset lui-même dans son discours de 1945, est étonnamment discret sur tous ces aspects. Pudeur sans doute de parler de personnes encore vivantes et peut-être présentes dans l'assistance. Modestie certainement, pour ne pas avoir l'air de trop glorifier le personnel du Lycée et le Lycée lui-même.

¹³ Document communiqué par un ancien élève, Aimé Martin

Pourtant on devine à travers les lignes et les allusions une réalité bien différente.

Elle apparaît d'abord, dans l'hommage qu'il rend à l'un des professeurs. *La résistance eut même ses représentants parmi le personnel. Je ne citerai qu'un nom, celui d'un disparu, notre regretté collègue Harris, car il apparaît que l'activité déployée par ce maître dans la clandestinité, les responsabilités courageusement acceptées achevèrent l'œuvre d'usure et de destruction qu'avaient commencé en lui les fatigues supportées sur le front d'Alsace où il avait servi comme volontaire et permettent de comprendre la soudaineté de sa mort.*

Nous pouvons remarquer qu'il ne cite qu'un seul professeur et sans doute parce qu'il est décédé, on aurait souhaité qu'il fût plus explicite au moins dans un témoignage "pour servir à l'histoire future". Mais grâce à d'autres témoignages nous pourrions compléter cette information au moins en ce qui concerne Édouard Harris.

Il évoque également deux élèves sans les nommer. *À la fin des grandes vacances de l'année 1943, un de nos élèves de première, responsable du Front Patriotique de la Jeunesse pour Nevers, ayant subodoré à temps la brigade spéciale, réussit à fuir et à vivre sous un nom d'emprunt. Moins heureux, un de ses camarades, un de nos élèves- instituteurs n'échappait pas aux recherches. Nous avons eu récemment la joie de célébrer son retour, après dix-neuf longs mois de captivité d'abord dans les prisons de France puis dans les camps d'Allemagne, ces lieux maudits dont les plus tristement célèbres, Ravensbruck, Buchenwald, Dachau, font lugubrement résonner à nos oreilles leurs noms odieux.*

D'après les informations qui nous ont été communiquées par leurs contemporains, l'un d'eux est sans doute Jacques Bronchard qui a été effectivement arrêté en 1943 puis déporté. Son nom est attesté par les historiens de la Résistance dans la Nièvre. On a également cité deux autres noms, ceux de Jean Dard qui serait mort en Algérie en 1957, et de Raymond Mollet, tous deux camarades de classe de Jacques Bronchard, mais rien ne prouve qu'il s'agit des élèves auxquels M. Grousset faisait allusion.

Jacques Bronchard.

Nous avons cité ci-dessus son nom parmi les élèves du Lycée, engagés dans les combats de la Résistance. Bronchard fut pris par les Allemands et déporté en Allemagne. Il eut la chance d'en revenir vivant et put témoigner sur la réalité des camps. Il est décédé à Reims le 30 novembre 2007 à l'âge de 84 ans.

Un hommage lui a été rendu à Reims et plusieurs discours et articles ont été publiés. Le témoignage de son fils permet de donner quelques précisions sur sa vie nivernaise : *Papa est né à Varzy, dans la Nièvre, le 2 septembre 1923, dans une modeste famille. Son père, engagé volontaire à la Grande Guerre comme artilleur, était employé au Crédit Lyonnais. Mais avant sa nationalisation, c'était la misère en col blanc. Sa maman titulaire du Brevet Élémentaire tenta le concours d'entrée à l'École Normale de Nevers. Mais pour ce département peu peuplé, les promotions étaient restreintes. Ce fut l'apprentissage chez un tailleur. Mariée et demeurant à Cosne, elle put, grâce à son brevet, entrer comme employée de guichet au PLM. C'était avant la création de la SNCF. Papa, enfant unique, fut sans doute un enfant choyé, de santé délicate et d'un caractère déjà affirmé, usant nourrice sur nourrice. Sa mère dut quitter son emploi quand le père devint responsable du bureau du Crédit Lyonnais de Clamecy. On dirait maintenant au moins chef d'agence !*

De son passage à l'école maternelle il n'avait retenu qu'une chose : *c'est là qu'il apprit à nouer ses souliers. De ses « écoles » à Clamecy, ne restent que deux silhouettes : Il avait bien du respect pour son vieux maître ! « Le père Label » mais ne manquait pas d'ironie en évoquant son professeur de musique auquel il avait fait avoir des cheveux blancs tant il était réfractaire aux beautés de la musique. Il n'a réussi à jouer sur sa flûte à bec qu'un seul et même air « J'ai du bon tabac dans ma tabatière » alors que son grand père paternel avait fondé l'Orphéon de Cosne, que son oncle et son père jouaient de tous les instruments à vent ! Le bâton de chef de musique offert en reconnaissance est un témoignage précieux de cette époque. (Toutes les archives de Cosne ont disparu lorsque les ponts de la Loire ont sauté en juin 1940).*

A. Bronchard n'a rappelé que quelques-uns des souvenirs d'enfance de son père : *Les folles descentes de la Pique à Clamecy à vélo au risque de se rompre le cou [...] Regarder passer les trains du PLM accoudé à la barrière du jardin de sa grand mère qui longeait la voie ferrée [...]*

et ces effluves s'échappant des wagons de marchandises qui emmenaient les melons de Cavaillon vers Paris ...

Sa santé toujours fragile obligea son père à solliciter un poste à Nevers afin de trouver un appartement proche du lycée pour qu'il ne connaisse pas la rude vie des internats de cette époque. En fait Jacques Bronchard fut d'abord élève de l'EPS (rue Jean Jaurès) jusqu'en 1941. Reçu à l'École Normale de Nevers, et du fait de la suppression des Écoles Normales par le régime de Pétain, il entra alors au Lycée comme élève - maître.

Son fils met aussi en avant une certaine histoire familiale : La famille avait sans doute quelques relents sulfureux puisque, originaire de Faux Yonne, région de petite métallurgie, elle s'était installée à Paris également dans un arrondissement industriel, avant d'être déportée (déjà) à l'issue de la Commune sur Cosne où le grand père devint piqueur sur lime.

Lors de la cérémonie d'hommage du mardi 11 décembre 2007, M. Boulanger a lu un texte faisant état de divers témoignages de Jacques Bronchard sur son action à Nevers et ses arrestations. C'est à l'automne 1940 qu'à l'EPS de Nevers, un groupe de jeunes gens organise une résistance, qui avec les années paraît bien anodine. D'autres, par contre, n'ont pas le même point de vue, puisque le 14 décembre 1940, des policiers français en armes font irruption en plein cours. Sous l'œil effaré du professeur de français, incrédule, tétanisé, sans voix, se saisissent de ma personne et mettent en quelque sorte des points de suspension à mes activités mais pour pas plus de quelques mois. Heureusement qu'ils ne connurent pas mon appartenance aux jeunesses communistes.

Jacques Bronchard faisait partie du Maquis Roland Champenier.

Au sujet de sa deuxième arrestation, M. Boulanger avait retenu un détail très scolaire : J'avais dans ma poche les « Pensées » de Pascal ! (Voir plus loin un récit à ce sujet). Il continue ainsi : À l'automne 1943, (il fut arrêté le 29 septembre à 6h du matin), je me retrouve cette fois à l'École Normale de Nevers. Pas comme normalien puisque c'est celle de filles, et qu'elle est devenue le « Quartier Général de la Police Spéciale de la Répression des menées terroristes » Admirer la précision de la langue administrative, et je vous assure que rien n'y rappelle la volière de jeunes filles.

Après des interrogatoires musclés, je suis interné à la prison de Riom. Je dois vous dire que je n'ai jamais voulu régler à l'Administration Pénitentiaire la facture pour détérioration des draps que nous avons déchirés en vue de nous évader.

Fin juin 44, la prison est évacuée. Attachés deux par deux, bras et jambes, avec des chaînes à vélo, nous sommes emmenés à Compiègne, un avant-goût des marches de la mort. Le 2 juillet 44, à 5 heures du matin c'est le rassemblement et l'appel, le premier d'une longue série d'appels interminables par tous les temps. Poussés par paquets de cent dans des wagons à bestiaux, ce sera le train dit de la mort. Immatriculé à Dachau, j'échoue à l'école de Neckaretz, mais les écoliers sont au front et le remplaçant au bagne.

Il fut libéré en avril 1945 par les soldats américains. À son retour, et à peine remis sur pieds, il dut passer son second bac à l'École Normale de Dijon en août 45. Cette session d'août était en principe réservée aux « recalés » de juin, mais d'autres déportés, comme lui, passèrent ainsi ces épreuves. Sa carrière d'instituteur commença difficilement. Nommé à Reims pour son année de CAP, il tomba dans une école difficile, mais obtint quand même le diplôme. Il fut ensuite nommé dans un village près de Chalons, réputé comme le seul village « royaliste » de la Marne. Ancien déporté, avec une réputation de communiste, et remplaçant le Directeur déplacé pour collaboration, il fut très mal accueilli et fut victime d'une cabale : Pétition, intervention de l'évêque de Chalons contre sa nomination. Sa carrière ensuite est celle d'un instituteur dévoué dans son travail, militant pour l'école publique, militant aussi pour la sauvegarde de la mémoire de la Résistance et de la Déportation. Il présida de nombreuses associations et participa à toutes sortes de manifestations, rappelant sans cesse la mémoire de ses camarades.

Il l'a fait notamment au cours d'une cérémonie qui eut lieu en juillet 1990 à Saint-Brice-Courcelles et qui fut une des dernières auxquelles il participa. Nous reprenons les principaux passages de l'article publié le 12 juillet 1990 par le journal local.

Le 2 juillet 1944, le dernier convoi de déportés partant pour Dachau, s'arrêtait en gare de Saint-Brice-Courcelles, et les conditions dans lesquelles le « transport » se déroula firent donner

à ce convoi le nom de « Train de la mort »¹⁴. La municipalité de Saint-Brice-Courcelles a voulu cette année commémorer cet événement et a organisé une manifestation [...] et en présence de M. Jacques Bronchard, un des rescapés de ce convoi, le dernier à habiter dans la région.

La SNCF avait organisé un train spécial à partir du dépôt de l'ancien CBR jusqu'à la gare de Saint-Brice-Courcelles. Les autorités inaugurèrent une plaque commémorative apposée sur la gare. La chorale de la commune interpréta le « Chant des Marais » ou « Chant des Déportés ». Après les discours officiels M. Bronchard évoqua avec une grande simplicité les souvenirs atroces qui n'ont jamais quitté sa mémoire et que les jeunes présents dans la salle doivent connaître. Cette évocation poignante fit monter les larmes aux yeux de beaucoup à commencer par Mme Bronchard, et il fut difficile de « reprendre pied » dans le présent pour la remise, par le maire, d'une médaille commémorative à M. Bronchard.

Un souvenir du « train de la mort » évoqué par Jacques Bronchard.

Un wagon se traîne toute une journée sous le soleil accablant de juillet, les hommes souffrent. Un de mes camarades a sombré dans la folie, et n'a pu être maîtrisé qu'à grand peine. Un autre sombre aussi dans le délire. Puis c'est la nuit. Une interminable halte près de Reims paraît-il, je n'ai jamais vérifié. Les hommes, affamés, assoiffés, gémissent, délirent, hurlent. Des chiens aboient, des sentinelles crient, des coups de feu claquent, un lourd silence tombe. Inconscients, à demi asphyxiés, l'un après l'autre, nous nous affaissons, formant un tas où, morts, agonisants et encore vivants, s'enchevêtrent. De ces heures funestes, dont je revois toujours les images avec la même netteté, je garde de cette horreur, un souvenir : le plus beau, je pense, qu'un homme puisse avoir. Un inconnu ... je ne revois plus son visage ... D'ailleurs, l'ai-je vu ? Il n'est pour moi qu'un geste, une voix ... qui a donné un coup de pouce au peu de vie et d'envie de vivre que j'avais encore dans mon inconscience ... « Ne tombe pas » m'a dit cette voix ... et deux genoux ont relevé ma tête au dessus du gaz carbonique mortel stagnant au fond du wagon. 10 petits centimètres vous séparent de la vie et de la mort. Cet homme s'est peut-être sacrifié pour que le gosse que j'étais, puisse vivre. Est-il encore en vie ? Mais je préfère garder au fond de moi, sa voix et ce souvenir.

Un souvenir de captivité de Jacques Bronchard.

Un ancien élève de cette époque nous a communiqué un texte très personnel de Jacques Bronchard qui évoque la période où il était emprisonné à Nevers. Il terminait cette page par ces mots : *Extrait de mes Souvenirs de jeunesse, jamais écrits.* Ce texte a-t-il été publié par ailleurs ?, nous ne le savons pas, mais tel qu'il nous est parvenu, c'est un excellent témoignage sur cette époque et sur la mentalité de nos potaches.

Mon gardien-chef.

Il n'avait pas son pareil pour éventrer la miche ou le gâteau, ouvrir la boîte de sardines, couper la pomme en quatre et casser les noix ... à l'affût sans doute de l'échelle de corde, de la scie à métaux, voire d'une arme ou plus simplement d'un billet clandestin. Bien des malfrats lui étaient passés dans les mains ; il avait la manière et l'expérience.

Pour le jeunot que j'étais, qui contemplait les yeux ronds, le saccage de son premier et maigre colis reçu au bout d'un mois, il n'avait pas d'âge ... épais et court dans son uniforme sombre, la casquette enfoncée sur des sourcils broussailleux, la moustache fournie, du ventre révélant un évident manque d'exercice. Ces gestes réglementaires m'apparaissaient pur sadisme. Il est vrai que de prisons, je ne connaissais que celles de Silvio Pellico et des Pieds-Nickelés. C'était bien mince.

Et pourtant il avait deux brunettes charmantes de mes âges ... Je me gardai bien d'arguer de ces relations, je sentais d'instinct qu'il n'eût pas apprécié.

Était-il méchant ... manquait-il d'intelligence ? Avec le temps j'incline à penser qu'il était devenu règlement et avait mis sa personnalité en articles, sa grosse clé par dessus.

¹⁴ Il s'agissait du train 7909, convoi de déportés parti de Compiègne à destination de Dachau (qui avait en effet été stoppé plus de deux heures à Saint-Brice Courcelles sous une chaleur de 34°. Jacques Bronchard faisait partie de ce train dans lequel 536 personnes ont trouvé la mort pendant le voyage. Précisions prises dans un article signé G. A.-T. Paru le mardi 4 décembre 2007.

Un soir de septembre 1943, les grosses portes de son domaine s'étaient refermées derrière moi. Avant de me retrouver, las et meurtri, bouclé dans une étroite cellule, j'avais après une fouille minutieuse, laissé entre ses mains, entre autres bricoles, « Les Pensées » de Pascal.

Au bout de quelques jours d'isolement, je me risquai à demander à un gardien qu'on veuille bien me rendre ce livre. Règlement, règlement, ma demande dûment formulée par écrit, arrive hiérarchiquement à l'autorité compétente ... et cela me vaut, le lendemain, la visite du maître de céans.

Impassible, il écoute ma requête ... un silence ... il réfléchit ... j'attends l'oracle. Enfin, il vint et dans la pénombre de la cellule, tombèrent d'une bouche embroussaillée, ces mots qui me stupéfient : « Faut que j'le censure » !

Ces mots pour moi si inattendus, me valurent quelques jours de joyeuses réflexions. Je n'en rêvais pas la nuit, mais à longueur de journées, j'imaginai mon Gardien-Chef, le nez chaussé de grosses lunettes (le texte était fin) mouillant de ses gros doigts malhabiles le fin papier bible et cherchant le sens caché d'une littérature, sans doute, pour lui, insolite. Je supputais : Où en était-il ? Avait-il lu la préface ? Se contentait-il de la biographie, ou de la table des matières ?

Où était-il mon Pascal ? Enfoui dans un fatras de paperasses, sur un bureau noirci, entre l'encrier et le registre d'écrou, à portée d'une main qui ne se tendait pas jusqu'à lui ? Peut-être l'ouvrait-il en sirotant un café ersatz, car je ne l'imaginai nullement lisant dans son lit et ronflant bien vite sur des Pensées qui n'en pouvaient mais ! Peut-être renonçait-il et faisait-il appel à des compétences extérieures ?

Sans pessimisme excessif, la Libération m'ouvrirait les portes avant que mon Gardien-Chef soit venu à bout de sa besogne. Je me berçais aussi du faible espoir d'un abandon et qu'après un délai pour l'honneur, il cédât.

La solution fut tout autre ... Un juge vint à passer : Monsieur le Préfet de la Nièvre soi-même, par un beau dimanche après-midi, faute de ne pouvoir aller aux champs — la campagne étant peu sûre en cet automne — Monsieur le Préfet s'en vint visiter les terroristes de la dernière fournée.

Portant beau, frappant de sa canne les dalles de la cellule, Monsieur le Préfet me servit une furieuse diatribe ... ces irréfléchis qui oublient leurs devoirs, leur pays, les leçons du Maréchal ... un futur enseignant ! ... j'en passe et des meilleures. Bref, Monsieur le Préfet, ayant épanché son fiel s'abaissa à me demander si j'avais quelque souhait à formuler.

Je ne poussai pas l'outrecuidance à souhaiter quitter des lieux si peu faits pour plaire ...

NON ... Devant mon Gardien-Chef toujours réglementairement impassible et qui semblait devenir de plus en plus revêché, avec un sourire en coin, je réclamai le Pascal, en faisant remarquer que je trouvais que Monsieur le Gardien-Chef était bien long à le censurer.

Monsieur le Préfet, estomaqué, sembla se déridier. Il devait la trouver bien bonne ! Mais sa fonction et le lieu ne permettaient pas un laisser-aller.

« Bien sûr, bien sûr, bougonna-t-il, on vous le rendra »

Un quart d'heure plus tard, je commençais une longue, longue étude des Pensées.

Je n'ai jamais revu mon Gardien-Chef, ni ses filles, copines de mes 18 ans, mais souvent, je me demande avec une certaine nostalgie : « A-t-il lu Pascal ? ».

Une conclusion pessimiste de Jacques Bronchard.

Après toutes ces épreuves, et malgré l'énergie qu'il avait mise, tout le reste de sa vie, à défendre et maintenir l'esprit de la Résistance, Jacques Bronchard ne pouvait se défendre d'envisager l'avenir avec pessimisme.

Nous n'avons pas agi dans un but intéressé. Nous n'avons pas mesuré notre courage, notre vie. Nous avons simplement fait ce que nous pensions qu'il fallait faire, comme nos pères le firent, pour la Liberté, pour l'Honneur, pour la France ... Nous pensions bien au-delà de la Libération du territoire. C'était vraiment une grande libération que nous souhaitions ... celle de la personnalité humaine, celle de l'esprit ... Des milliers et des milliers d'hommes et de femmes sont morts. Les rêves ont été balayés par tous les intérêts plus ou moins égoïstes mais terriblement humains ...

Redressement français ; Georges Bertier : *Une Mystique pour les jeunes Français* ; Paul Crouzet et Gilberte Nique : *Vers un nouveau visage des jeunes filles* ; René Barjavel : *Sur le Cinéma* ; Jean Renon : *Sur la Radio* ; R.P. Victor Dillard : *Les tâches futures de l'Église de France*.

Il faisait même appel à des auteurs du passé : Charles Péguy : *Paroles aux éducateurs de France* ; Léon Bérard : *Pensées d'hier pour aujourd'hui* ou Jules Michelet : *Messages à la France meurtrie*. Ces textes écrits dans des époques historiques très différentes, pouvaient effectivement être interprétés tendancieusement dans un autre contexte.

L'idée générale du livre de Crouzet est simple (p.7) : *Elle partira de ce principe d'une incontestable évidence [...] : quiconque a enseigné, petit ou grand, officiel ou non-officiel, est pour quelque chose, même inconsciemment, dans l'état intellectuel et moral qui a contribué à la défaite*. Il pense que l'enseignement tout entier est visé et qu'il doit donc parler (p.8) *non seulement de l'action pédagogique, mais encore de l'action politique des maîtres*. Il fait cependant une réserve importante. Il lui est matériellement impossible de faire une enquête sérieuse sur le contenu de ces enseignements et sur leur effet réel sur la défaite militaire (p.9) *Encore faudrait-il avoir préalablement reçu l'indication de ce qui peut être sûrement considéré dès à présent comme les causes de la défaite militaire*.

Malgré ces réserves, il n'hésite pas à faire la liste des accusations que l'on peut porter contre l'enseignement et les enseignants : l'abandon de l'enseignement de la morale, celui de la discipline (p.19) *la crise du respect était générale dans la jeunesse, l'abandon de la valeur du travail : Éducation par la joie, éducation par la liberté, etc ... autant de théories de pédagogues qui ont peu à peu compromis la bonne et vieille éducation par l'effort*. Par la même occasion, il remet en cause le Front Populaire, les 36 heures et même la notion de progrès (p.29) *Encore le progrès ; toujours la vieille et légitime idole de l'école, mais aussi Moloch avide de sacrifices !*

Nous avons déjà, plusieurs fois, retrouvé ces mêmes accusations, ce qui prouve qu'elles ne sont pas liées à une réalité historique, mais font partie de l'arsenal traditionnel des adversaires de l'École publique, de l'Université et aussi des idées républicaines ou de tout ce qui peut rappeler la Révolution ou les Lumières. Mais l'autre aspect de cette accusation est bien lié à l'idéologie conservatrice, réactionnaire, de retour au passé et dans l'enseignement à celui des « humanités » classiques.

Il attaque surtout tous les aspects modernes de l'enseignement, lui reprochant de s'éloigner des « anciens » : (p.22) *l'enseignement philosophique et moral de plus en plus pénétré et, paraît-il, renouvelé par des théories contemporaines, et s'éloignant de plus en plus de la sagesse antique ou de la sagesse de nos pères [...] l'enseignement historique développant de plus en plus ses considérations sur les événements récents, et reléguant chaque jour un peu plus dans l'ombre le lointain passé [...] l'enseignement littéraire remontant de moins en moins non seulement aux chefs-d'œuvre grecs ou romains, mais encore aux chefs-d'œuvre classiques français, pour se complaire de préférence dans la littérature du siècle, et parfois du jour ...* Nous avons souligné les expressions caractéristiques qui toutes prônent des références exclusives à un passé lointain, soit gréco-latin soit « classique » mais en tous cas antérieur à la Révolution et même au siècle des Lumières, considéré comme à l'origine de toutes les formes de modernisme. C'était exactement le même discours que l'on entendait après 1848 et surtout après 1851.

On voit que la querelle sur le contenu des programmes a réellement un sens politique et idéologique. Pour Crouzet le fondement de l'enseignement doit être (p.23) *l'étude de l'homme éternel*. Il s'insurge contre ce qu'il appelle (p.26) *la tentative de fonder la morale sur la sociologie ...* (autrement dit une vision historique et sociale des codes moraux) : *les commandements moraux n'y apparaissent que comme des faits, et perdent en conséquence quelque chose de leur puissance d'obligation*. Pour lui, il ne faut surtout pas que ces principes puissent être remis en question, ils doivent rester des « impératifs catégoriques ». Le rapprochement qu'il fait avec les « règles grammaticales » est significatif (p.27) : *L'expérience a été concluante pour la grammaire, où, depuis que certaine science a enseigné les règles comme des faits historiques, non comme des ordres, les règles sont beaucoup moins suivies*. Il résume toutes ses attaques en accusant l'enseignement d'avoir (p.29) *développé une sorte de criticisme scientifique et social [...] au détriment de la mystique du vieux civisme laïque [...] au détriment de ce puissant instrument d'action qu'était l'antique morale de nos pères*. On voit bien qu'il ne se soucie pas de la valeur scientifique ou pédagogique de ces analyses, mais seulement du danger qu'elles représentent pour le maintien du système politico-social. Il faut que tous les

citoyens obéissent sans discuter aux lois de l'État : *Il en est des règles morales comme des règles grammaticales. Civisme et grammaire, ce sont des devoirs, pas uniquement des faits ; et c'est seulement à les pratiquer comme des devoirs qu'on assure le même service correct à la nation et à la langue nationale.*

Après ces attaques contre le contenu des enseignements, il se lance dans une diatribe virulente contre ce qu'il appelle les (p.32) *responsabilités de propagande*. Il entend par là, le rôle des maîtres hors de l'école. Il englobe dans cette accusation l'action des Syndicats, des Congrès, des personnalités dirigeantes, l'ensemble des journaux, revues et livres émanant des milieux syndicalistes. Il met en avant la participation des maîtres aux manifestations politiques notamment à travers les cortèges du Front Populaire [...] dans quelle mesure les instituteurs ont levé le poing sur la place du village et dans quelle mesure les professeurs de la Sorbonne et du Collège de France ont levé le poing sur la place de la Nation [...] jamais plus qu'entre les deux guerres n'avait-on vu le personnel enseignant sortir de sa classe pour se mêler à la politique ... Il tente cependant de limiter la portée de son attaque en déclarant que ce n'était le fait que d'une partie des enseignants et que, en général, leurs opinions politiques ne s'exprimaient pas en classe, respectant ainsi le principe de neutralité.

Cette crainte politique de l'action des enseignants en classe et hors de la classe est en fait très ancienne. Paul Crouzet cite à juste titre la tentative de mise au pas de l'enseignement public en 1923. Le ministre de l'Instruction Publique de l'époque, Léon Bérard, avait établi (p.40) un programme de redressement fondamental de l'enseignement primaire (15 septembre 1923) et Crouzet affirme qu'il était à peu près identique au programme réalisé 17 ans après (en 1940 par Pétain) sauf qu'il ne prévoyait pas la suppression mais seulement la réforme des Écoles Normales. Le but était déjà de parer aux deux dangers [...] d'un côté, en classe, la menace sociologique et ses perspectives de dégradation de la morale à l'école ; — d'un autre côté, hors de la classe, la menace idéologique et le développement des excès politiques de parole et d'action chez les hommes de l'école. Contre ces dangers, il fallait restaurer la vieille morale traditionnelle pour les élèves et instaurer la culture générale pour les maîtres. C'est-à-dire un conditionnement de leurs esprits favorable au pouvoir en place.

On voit que, non seulement, il condamne le fait que des enseignants puissent avoir ou exprimer publiquement des opinions « de gauche », mais encore il voudrait qu'ils intervinssent dans l'autre sens en abondant dans le sens de la déclaration de Joseph Barthélemy¹⁷ après la grève de 1938 (p.35) : *La morale civique réclame beaucoup plus que l'heure hebdomadaire prévue dans la lettre des programmes ; elle réclame les actes des éducateurs dans l'école d'abord, c'est évident ; en dehors de l'école aussi.*

Paul Crouzet réproouve, aussi bien les enseignants grévistes, que le ministre qui n'osa pas prendre des sanctions contre eux (p.36) : *Je me rappellerai toujours notre stupéfaction quelques semaines après, lorsque, réunis au Ministère pour les promotions du 1^{er} janvier, nous n'arrivions pas à obtenir de franches instructions sur les grévistes, et lorsque nous dûmes, sur des instructions furtives et un peu honteuses d'elles-mêmes, récompenser par des promotions au choix jusqu'à ceux qui venaient de trahir leurs devoirs envers l'État.* En tant qu'inspecteur général, il faisait partie de la commission chargée du tableau d'avancement des professeurs du second degré. Pour lui, faire grève, était une trahison du devoir envers l'État, lequel impliquait selon lui un engagement public en faveur de sa politique. On retrouve ici le fondement même de la vieille querelle entre les enseignants et le pouvoir en place, qu'il soit royal, impérial ou républicain. Pour le pouvoir, ils doivent être de fidèles serviteurs et s'engager idéologiquement en sa faveur, d'où la pratique sous de multiples régimes, du serment que les enseignants devaient prêter au pouvoir établi (même s'il n'était qu'éphémère). Pour eux, au contraire, ils s'affirment au service de la Nation et non de l'État, et revendiquent le droit d'enseigner librement ainsi que le leur confère leur *licencia docendi* et aussi leur liberté de pensée et d'expression. De cette opposition, sont témoins les multiples combats menés par eux, à travers les âges, comme on l'a vu d'ailleurs à travers l'histoire du Collège et Lycée de Nevers, et qui sont loin d'être révolus.

En dernier lieu, Paul Crouzet met en cause l'enseignement dans la *Préparation particulière à la défense nationale*. Il se réfère d'abord à l'exemple de l'Allemagne Nazie, où l'école était

¹⁷ Article paru dans *Le Temps* du 13 décembre 1938. Barthélemy était ministre de la Justice sous Pétain.

mise au service d'une idéologie guerrière. Il ne va pas jusqu'à accuser l'école française de ne pas l'avoir pris pour modèle (p.44) : *S'il s'agit de ces formes et de ce degré de préparation à la Défense Nationale, il est évident que la France n'en a pas eu la pratique, et peut-être même pas la connaissance.*

Il rappelle que les instructions de 1923 déjà citées préconisaient l'enseignement du patriotisme et demandaient que l'école *favorise l'éclosion et l'épanouissement du sentiment patriotique. Et tel doit être le but de l'enseignement historique et géographique à l'école primaire.*

En 1924, il y avait eu un accrochage sur ce point entre le Maréchal Pétain et la Fédération des Directeurs et Directrices des Écoles Publiques. Il avait accusé les maîtres (p.46) *d'élever les petits Français dans l'ignorance et le mépris de la patrie.* Leur réplique montre bien la différence de point de vue. *En même temps que nous exaltons chez les enfants [...] le noble et vivifiant sentiment du patriotisme, nous leur apprenons à respecter, dans le monde entier, les autres patries également chères aux cœurs des autres hommes et à appeler de tous leurs vœux une ère de fraternité internationale et de paix universelle [...] Nous nous refusons à assimiler l'École à la Caserne [...] ici l'on dresse des hommes et on les habitue au rude métier de la guerre ; là on éduque des enfants afin d'en faire d'honnêtes travailleurs, des citoyens éclairés et libres, des patriotes réfléchis.*

La comparaison que fait Crouzet entre l'état d'esprit général en 1914 et en 1939 fait bien apparaître les différences et les ressemblances. Il note qu'à la veille de 1914, l'enseignement public était attaqué de toutes parts et accusé d'être la cause de la démoralisation du pays, mais que le peuple français avait montré un courage exemplaire dans une guerre qui lui apparaissait comme une guerre du droit. En 1939 (p.62), *L'enseignement en particulier, à tort ou à raison, n'y reconut pas sa guerre, comme en 1914, la guerre de sa culture.*

Mais il affirme que toutes les forces spirituelles, la famille, la société, la presse, la littérature, la radio, le cinéma et même l'Église, ont leur part de responsabilité dans la défaite. Il admet donc une part de responsabilité de l'enseignement (p.85) *mais difficile à définir, en quantité comme en qualité.* Il dénonce une propension à faire des maîtres, des boucs émissaires commodes pour dédouaner les vrais responsables. *Cette difficulté même à la définir et le silence, plus ou moins forcé, des enseignants ont déjà permis à la légende de grossir cette part abusivement, et de s'en servir pour couvrir les responsabilités plus graves.* Et il ajoute in fine que les *responsabilités des autres [...] sont autrement lourdes.*

Cet ouvrage de Paul Crouzet qui idéologiquement et politiquement était très proche du pétainisme, et surtout sa conclusion, témoignent de l'âpreté des attaques menées pendant toute la durée du régime de Pétain, contre l'enseignement public en général et surtout contre les maîtres. L'évocation du *silence, plus ou moins forcé, des enseignants* explique aussi l'apparente contradiction entre le « conformisme » affiché par les professeurs et les administrateurs, et la réalité de leurs attitudes et activités de résistance dont nous avons cité quelques exemples tout en sachant que la plupart des faits sont demeurés ignorés.

Perquisition au Lycée.

M. Grousset ne rapporte aucune activité ou action de résistance mais quelques anecdotes qu'il rappelle nous font deviner que le Lycée n'était pas si seulement préoccupé par le travail scolaire. *À la fin de 1941, la Gestapo voulut frapper un coup. La journée scolaire terminée, à l'heure où seuls les pensionnaires étaient présents, la Feldgendarmarie envahit la maison et se livra à une minutieuse perquisition. Au dortoir, les matelas furent palpés, dans les études, les casiers fouillés et partout les élèves durent retourner leurs poches. Un moment, le lieutenant qui dirigeait cette opération de police pensa avoir mis la main sur le signe de ralliement de je ne sais quelle conjuration scolaire contre le grand Reich allemand : c'était seulement l'insigne que portent nos sportifs et qui reproduit les initiales du Club Athlétique du Lycée de Nevers. Finalement il n'y eut au tableau de chasse que quelques pamphlets qui circulaient à l'époque sous le manteau et ne pouvaient en toute décence constituer matière à répression. Le chef de l'Expédition sauva son amour-propre en portant cet insuccès au compte du chef d'établissement auquel il reprocha de l'avoir dupé en orientant les recherches initiales vers des locaux non fréquentés et des salles du Petit Lycée, dans le but de laisser aux grands élèves le temps de*

faire disparaître les documents compromettants. Mais Monsieur Grousset ne nous dit pas si les soupçons du Lieutenant étaient fondés, ce que l'on peut penser.

Il se contente de donner un exemple de l'esprit général des élèves : *Nos élèves donnèrent une preuve de la constance et de la fidélité de leurs sentiments en se ralliant avec enthousiasme à l'idée de créer au Lycée une section du "Souvenir Français" qui, fondé jadis par un professeur alsacien, se propose de "transmettre le flambeau du souvenir aux générations successives" et dont le Général de Gaulle, en lui accordant son haut patronage, devait dire plus tard "C'est la vie de la France qu'il défend". Une telle manifestation empruntait aux circonstances un sens particulièrement touchant et réconfortant.* Il est dommage qu'il n'ait pas donné davantage de détails.

Témoignage de Jean-Claude Sallé.

Après la Libération, tout n'a pas été mis au clair et rapporté. Bien des faits sont restés secrets, même pour les principaux intéressés.

En voici un exemple que nous tenons de Jean-Claude Sallé, ancien élève puis plus tard professeur d'anglais au Lycée Jules-Renard¹⁸. *Il y a un témoignage personnel que je voudrais vous apporter. Si dans votre livre, vous évoquez la période de l'occupation, je vous serais très reconnaissant de faire mention du courage du Censeur d'alors, Monsieur Dautriche¹⁹. Je n'ai appris ce qui suit qu'après sa mort, et n'ai donc jamais pu lui exprimer ma gratitude. C'est un de mes collègues au Lycée Carnot, M. Villemin, professeur d'allemand qui m'en fit part au hasard d'une conversation.*

Le 16 novembre 1943 la Gestapo tenta, en vain, d'arrêter mon père et emmena ma mère, me laissant seul à la maison avec ma grand-mère.

Jean-Claude Sallé précise : *le matin du 16 novembre je suis allé au Lycée après être passé au bureau de Lucien Delance (dit « Serge » l'un des responsables avec Georges Sallé, « le Capitaine » du réseau « Vengeance ») pour l'avertir de ce qui s'était passé ; je suis rentré rue des Perrières déjeuner avec ma grand-mère. C'est dans l'après-midi que la Gestapo est venue me chercher au Lycée.*

J'allai donc comme d'habitude au Lycée lorsqu'un peu plus tard dans la journée, la police allemande vint m'y chercher. La Gestapo se rendit au bureau du Censeur pour lui demander dans quelle classe on pourrait m'arrêter. M. Dautriche passa dans la pièce attenante où se trouvait le registre des absences, le falsifia prestement et déclara que je ne m'étais pas présenté en classe : « Vous voyez, il n'est pas au Lycée ». Il me fit dire par mon professeur d'histoire - géographie, Alphonse Méry de ne pas rentrer chez moi et de me rendre chez celui-ci, place des Pèlerins, en sortant du Lycée. Je suis arrivé chez M. Méry alors que la nuit était déjà tombée. J'ai passé la nuit chez des inconnus, rue Achille Millien (ou Devieur - Robelin), M. et Mme Delabonin (?), Dès le lendemain matin 17, Yvonne L'Haridon m'a emmené à Parigné-le-Pôlin (où se trouvait replié le Lycée de Brest) et où elle m'a laissé aux bons soins de son amie, Mlle Le Lann. C'est à M. Dautriche et à M. Méry, entre autres, que je dois d'avoir échappé aux interrogatoires. Je savais beaucoup de choses que je n'aurais pas dû connaître et, à douze ans, n'avais pas claire conscience des dangers. Beaucoup de gens, à cette époque, n'auraient pas eu cette bravoure ; je connais personnellement l'exemple d'un élève qui fut livré à la police dans le bureau de son Proviseur, et déporté en Allemagne. Je regrette vivement de n'avoir appris ce sauvetage qu'après le décès de son artisan.

Monsieur Méry, sans être engagé physiquement dans la Résistance, faisait peut-être partie de ce que l'on appellerait plus tard un "réseau de soutien". Comme M. Anfray²⁰ sans doute. Mme Anfray, en tout cas, avait couvert sans hésitation l'absence immotivée de Mlle L'Haridon qui s'était chargé de me convoier de Nevers dans la Sarthe.

Nous pouvons préciser que Mlle Yvonne L'Haridon, était née le 31 janvier 1915 à Lambézellec (Finistère). Elle était très liée à la famille Sallé. *Elle a d'abord été la locataire de*

¹⁸ Lettres du 2 février 1995, du 12 avril 2005 et du 14 avril 2008. (Doc. pers.)

¹⁹ Censeur du lycée de 1942 à 1945.

²⁰ Professeur d'histoire et géographie, sa femme était Directrice du Collège de Jeunes Filles et Mlle L'Haridon, professeur d'anglais dans ce Collège fut arrêtée plus tard, par la Gestapo ou la police (une ancienne élève se souvient de l'avoir vu emmener par des hommes en civil qui étaient venus la chercher dans sa classe).

mes parents, probablement dès la rentrée scolaire de 1939 ; elle fut en tout cas mon premier professeur d'anglais. Les circonstances de la défaite et de l'exode ont fait qu'elle est devenue une amie ; Yvonne et mes parents sont partis à bicyclette ensemble pour rejoindre ma tante Marthe Sallé à Excideuil en juin 1940. Après cette aventure (mitrillage sur la route par des chasseurs italiens, etc, etc ...), c'était entre eux « à la vie, à la mort ».

Professeur d'anglais au Collège, elle participait à l'activité de Georges Sallé. Outre des distributions de tracts etc..., elle rassemblait des vêtements civils pour les prisonniers évadés du camp de Fourchambault qu'elle hébergeait et conduisait personnellement sur son tandem à Apremont en vue de leur passage de la ligne de démarcation. Elle a également participé entre autres, au sauvetage d'une famille juive en liaison avec le groupe « Fer », *elle a passé en zone libre les trois enfants, de Nevers où ils étaient hébergés 13 rue des Perrières jusqu'à Lyon, pendant que la mère et la grand-mère suivaient dans un wagon de plâtre (plombé), prises en charge par le Groupe Fer (Lavenant).*

Son arrestation fut liée à celle de Lucette Sallé : *Ma mère avait été arrêtée le 16 novembre 1943, puis relâchée quelques jours plus tard, dans l'espoir que mon père chercherait à la rejoindre et pourrait ainsi être capturé. Yvonne qui n'habitait plus chez mes parents depuis le début de 1943 (?) pour des raisons de prudence élémentaire, était venue tenir compagnie à ma mère et à ma grand-mère, dès qu'elle sut que ma mère était rentrée chez elle (alors que beaucoup d'autres personnes avaient pris de prudentes distances). Yvonne et ma mère ont donc été arrêtées ensemble le 6 décembre 1943, rue des Perrières.*

Mlle L'Haridon, après la guerre a fait toute sa carrière à Rouen où elle est décédée le 25 novembre 1979. C'était une femme de caractère, très exigeante envers elle-même et envers les autres, anglophile avec passion, excellent professeur avec beaucoup d'ascendant sur ses élèves, mais je crois que sa qualité essentielle était le courage.

Nous avons cité presque entièrement ce témoignage bien qu'il ne concerne pas exclusivement le Lycée mais il fait bien revivre le climat de ces années tragiques à Nevers. Remarquons que, d'après le principal intéressé, il ignorait totalement l'action personnelle du Censeur, même bien des années après la Libération.

Il y a sûrement eu bien d'autres faits liés directement à la Résistance. Seuls les témoignages des anciens peuvent nous les faire connaître si leur mémoire et leur modestie le permettent.

M. Grousset préfère insister sur une autre forme d'action : *ici mériterait de prendre place, si la documentation n'avait pas disparu²¹, une page toute à l'éloge de nos élèves qui pourrait s'intituler "Le rôle social du Lycéen" et dont les principales têtes de chapitre seraient : Accueil des réfugiés - Collecte des vêtements - Équipes agricoles - Parrainage des vieillards - Aide aux sinistrés.*

Un professeur dans la Résistance : Édouard Harris.

Grâce à un document qui nous a été remis par un ancien élève, Marino Carnevale²², nous pouvons mieux situer l'activité militante d'Édouard Harris, dont nous avons parlé plus haut à diverses reprises. Il s'agit de la photocopie d'un manuscrit du Docteur Chanel, un des responsables d'un réseau national de résistance. Il était depuis décembre 1940, membre du Service Secret des Renseignements de l'Air. Sa mission était *d'assurer le passage de la Ligne de Démarcation aux personnes et aux documents pour le compte de ce mouvement et [...] de s'entourer d'un personnel sûr d'agents pouvant « servir »²³.*

C'est à ce titre qu'il prit contact en mai 1941, avec le *Commandant Martin (secrétaire de la Chambre de Commerce de Nevers)* qui était à la tête d'un mouvement de résistance, né sur place, à Nevers, aux destinées duquel il préside avec le *Dr Subert, demeurant 4 avenue de la Gare, et Mr Roger Blanc, ingénieur des Ponts et Chaussées, habitant 7 rue Gresset.* Ce groupe s'occupait de renseignements que le Dr Subert faisait parvenir à Paris, mais son correspondant ne donnait plus signe de vie. C'est pourquoi, ils prirent contact avec le docteur Chanel.

²¹ Rappelons qu'au cours du bombardement du Lycée en 1944, la quasi totalité des archives de l'établissement ont été détruites.

²² Ce document lui aurait été remis par Jean-Pierre Harris qui détiendrait toujours l'original du manuscrit du Dr Chanel.

²³ Tous les passages en italiques sont extraits du manuscrit du Docteur Chanel.

Ici se situe un épisode dont le *Journal du Centre* a rappelé le souvenir dans un de ses numéros de juillet 2006. Le Commandant Martin fit paraître dans le *Paris-Centre* un avis mortuaire avec des noms farfelus, mais dans lesquels il était facile de reconnaître ceux d'Adolph Hitler et des principaux collaborateurs français. Blague de potache qui fit rire les connaisseurs, mais suscita la colère des occupants. L'enquête fut facile et le commandant Martin fut arrêté : *arrestation dont je fus avisé le jour même (dans la seconde quinzaine de juillet 1941), par un homme élancé, vêtu de sombre, à grandes moustaches et aux cheveux en bataille, qui se présente chez moi. Il a nom Harris, est professeur au Lycée de Nevers, et demeure 24, rue Gustave-Mathieu. J'en conclus que Martin n'a pas pu s'empêcher de donner mon nom et suis d'accord avec Harris pour admettre qu'il est tombé victime d'une imprudence.*

Édouard Harris faisait partie du groupe créé localement avec Martin au moins avant mai 1941. Rappelons que l'un des grands principes de l'action clandestine est le secret et que chaque responsable de groupe ne doit connaître que le nom de son correspondant à l'échelon supérieur et doit le garder secret, chaque membre ne doit en effet connaître que son chef direct. Mais ce silence était difficile à maintenir et c'est souvent à des bavardages inconsidérés que la Gestapo devait ses succès. L'exemple de l'Avis mortuaire de Hitler, montre bien le danger des provocations inutiles et inefficaces.

C'est donc en juillet 1941 qu'Édouard Harris prit contact avec le Dr Chanel. En fait il va remplacer le Cdt Martin et prendre la responsabilité de son groupe. Il avait d'ailleurs un contact à Paris, André Donnay, avocat conseil, 150 avenue du Maine. Celui-ci reçut le Dr Chanel et à la suite de cette entrevue, il intégra son réseau au sien l'« A.V. » *L'Armée volontaire est [...] un réseau fondé par le Cdt Lhopital en octobre 1940. C'est donc grâce à Harris que Chanel devint membre de l'« A.V. » dont je deviendrai un des chefs.*

Je fais régulièrement la liaison entre Donnay et le groupe « A.V.—Nièvre » tenu en mains par le triumvirat Blanc, Subert, Harris.

Harris, très dynamique, très patriote, est toujours sur la brèche, prêt à donner de sa personne en toutes circonstances, c'est un polyvalent (c'est à dire qu'il peut remplir des missions diverses au contraire des agents spécialisés).

Leur activité essentielle, outre le passage en zone dite libre, des personnes et des messages, était la recherche des renseignements pouvant servir à la Résistance ou à l'Angleterre qui supportait seule encore, le fardeau de la guerre.

Pour confirmer ce que nous soulignons plus haut à propos de la circulaire du Proviseur aux élèves et parents d'élèves, voici ce que pensait le Dr Chanel : *À une époque où l'Allemagne, toute puissante, ne craint pas une intervention étrangère sur le sol français, il serait stupide de tenter un mouvement de révolte quel qu'il soit ; et à mon avis, la seule manière d'aider efficacement l'Angleterre, tout au moins dans la Nièvre, est de mettre sur pied un service de renseignement impeccable.*

Pour recueillir ces renseignements, son groupe établit des contacts partout. Ils s'informaient sur les mouvements de troupes, à la gare et sur la Nationale 7 ; les dépôts de carburants de Gimouille, les usines de Vauzelles, Fourchambault, Guérigny et Imphy ; la recherche de *terrains propices à l'atterrissage clandestin et aux parachutages* ; les personnes aussi : *Nous connaissons assez vite nos amis et nos ennemis. Les uns et les autres sont peu nombreux. Par contre les opportunistes sont légion. Le vainqueur, quel qu'il soit, est certain d'avoir une confortable popularité.* Réflexion valable pour toute la population et qui explique bien des comportements pendant la guerre et après la Libération.

Parmi les actions plus spectaculaires, Chanel cite, en août 1941, l'attentat contre Déat sur instruction de l'« A.V. ». *Déat, a, près de La Charité, une propriété où il aime à se délasser en allant récolter des champignons dans les bois. Harris se charge de monter l'affaire car il connaît un jardinier, à nous, ayant toute la confiance de Déat [...] Mais il est pris de vitesse par Paul Collette, membre de l'« A.V. » de Caen, qui, le même jour, blesse grièvement en même temps les deux ministres Laval et Déat.* (Déat, nous l'avons signalé est un ancien élève du Lycée de Nevers).

Un autre épisode plus « canularique », mais non moins risqué est à mettre au compte d'Harris : *Un jour, nous apprenons qu'Alphonse de Chateaubriand, directeur de « La Gerbe », haute personnalité du R. N. P. (le « Rassemblement National Populaire », fondé par Déat et financé par Laval) doit prononcer une conférence à l'Hôtel de Ville de Nevers. À ses côtés, doit*

prendre la parole, l'ex-député Émile Perrin, homme louche et dangereux, travaillant tantôt avec les Français, tantôt avec les Allemands ; mais toujours pour son portefeuille. Au moment de prendre le train pour Nevers, Chateaubriand reçoit une dépêche rédigée par Harris, signée : Dasté, nom du président nivernais du R. N. P. et transmise par une de nos agentes de la Poste. Elle est à peu près libellée ainsi : « Conférence remise. Inutile venir. Lettre suit ». Le train entre en gare de Nevers. Pas de Chateaubriand ! Perrin saute au téléphone ; mais c'est trop tard ! Le soir, l'air ingénu, je me présente à la Mairie avec ma famille ; mais un service d'ordre en interdit l'entrée. « La conférence est remise ! », me dit un agent. Je lui demande pourquoi. Il n'en sait rien ! Harris se frotte les mains.

Mais il ne suffisait pas de gêner la propagande allemande et collaborationniste, il fallait aussi assurer une information de la population, meilleure que celle que diffusait « Radio-Paris » et les journaux autorisés. La radio anglaise était tellement brouillée que peu de gens pouvaient l'écouter et c'était dangereux. Le « *Courrier de la R.A.F.* » (la Royal Air Force) était parachuté, journal de très petit format, aux caractères minuscules, qui tombe du ciel, mais ne nous parvient que très irrégulièrement. Il y avait aussi la presse clandestine éditée et diffusée par les mouvements de résistance. L'« *A.V.* », pour sa part, édite le journal « *Pantagruel* » qu'elle répand dans toute la zone occupée.

C'est à la diffusion de « *Pantagruel* » qu'Harris va consacrer beaucoup de temps tout en prenant des risques considérables. *Le plus souvent, l'« A. V. » confie les « Pantas », adressés à M. Lelièvre (mon pseudonyme), aux Transports Bichon, où Harris en prend livraison au dépôt de Nevers, rue Rémigny [...] les exemplaires sont comptés et répartis en rouleaux de différents volumes pour être adressés ou remis aux agents chargés de leur distribution. Ce long travail [...] est entièrement fait par Harris et par moi-même. Harris est si souvent chez moi et si longtemps, que je lui établis une fausse fiche médicale afin de lui permettre de justifier sa présence à mon domicile, en cas de coup dur.* Harris assurait lui-même la diffusion d'un paquet de « *Pantas* ».

L'une des activités les plus importantes de l'« *A. V.* » est le passage de la ligne de démarcation. Par suite de l'imprudence d'un « candidat au passage » le Dr Chanel fut repéré par la Gestapo dès le 6 janvier 1942. *Dans la nuit du 21 au 22 janvier, les Allemands procèdent à un énorme coup de filet contre l'« A. V. »* Le Dr Chanel est obligé de passer complètement dans la clandestinité et devient le chef de l'« *A.V.* » pour la province avant d'être arrêté en novembre 1942, le reste de son réseau étant anéanti en mars 1943. Il était resté en contact avec le groupe de la Nièvre, *mais je ne reverrai jamais mon ami Harris, dont j'apprendrai la mort (le 10 août 1942) lors d'un de mes passages dans la Nièvre.*

Marino Carnevale nous a remis avec le manuscrit du Docteur Chanel dont nous avons extrait tous ces renseignements, une photocopie du *Pantagruel* N°1 daté d'octobre 1940, une feuille ronéotée 21 X 27. Il s'agissait donc d'un journal du mouvement de résistance « *A.V.* » et non d'un journal interne au lycée comme le pensaient certains anciens élèves.

Le Livre d'Or du Lycée

Les anciens élèves du Lycée, morts en combattant.

Après la guerre, l'administration du lycée et l'Association des Anciens Élèves tentèrent d'établir la liste de ceux qui avaient péri pendant la guerre, dans les combats de la Résistance, ou en déportation afin d'ajouter une autre page au Livre d'Or édité après la première guerre mondiale. Mais ce triste recensement s'avéra difficile. La liste complète ne fut vraiment jamais établie.

En 1951, cependant, l'Amicale des anciens élèves, qui n'avait pas cessé d'exister et continuait vaillamment ses activités, mais n'avait pas publié de Bulletin depuis 1940, put enfin le faire. Ce premier numéro, après onze ans d'absence, contenait, en page 82, une liste de onze noms d'anciens élèves du Lycée, morts pendant la guerre de 1939-1945, et faisait appel aux camarades qui pourraient fournir d'autres informations.

Pendant chaque année, devant le monument érigé dans la cour d'honneur du vieux lycée et qui y restera jusqu'à son transfert dans le nouveau lycée Jules-Renard, une cérémonie du souvenir réunissait élèves et professeurs. Par exemple voici le récit de celle du 10 novembre 1951, rédigé par R. Godinoux, pour le *Journal du Centre* :

Samedi à 11h 45, M. le Proviseur avait selon la tradition, réuni dans la cour d'honneur du vieux lycée, professeurs et élèves devant la plaque apposée en souvenir de leurs anciens collègues et camarades tombés au cours des guerres 1914-18 et 1939-45.

À cette cérémonie assistaient MM. Demuth, proviseur du lycée ; Pradalier, censeur ; M. l'Inspecteur d'Académie ; M. Grousset, proviseur honoraire ; MM. Dubost, Besançon, Godinoux, du bureau de l'Amicale des anciens élèves ; Haymann, Dr Wahl, Guenot, de l'Association des parents d'élèves ; les professeurs du lycée et les représentants du corps administratif.

Dans une émouvante allocution, M. le Proviseur exalta le sens du devoir et le mépris du risque de nos glorieux aînés qui ont consenti le suprême sacrifice pour que survive la France.

« Sous l'uniforme ou sans l'uniforme, ces hommes ont donné leur vie afin que se perpétuent notre patrie, notre honneur et nos libertés ».

S'adressant aux jeunes, il les exhorta à relire fréquemment la page du Livre d'Or des anciens élèves où figurent des noms qui, pour beaucoup d'entre eux, rappelleront de douloureux souvenirs. Dans les exemples de ces héros, ils puiseront la foi nécessaire lorsqu'ils éprouveront un moment de défaillance ou de découragement.

Ce fut ensuite, sous le ciel gris, la liste bien longue — et hélas incomplète — des disparus lue par un jeune élève auquel un autre répondait : « mort pour la France ».

Une gerbe fut déposée devant la plaque commémorative et une minute de silence termina cette touchante manifestation du souvenir.

La liste était bien sûr très incomplète, même pour la première guerre mondiale. Pourtant, après 1919, les archives du Lycée existaient encore, avec les listes annuelles complètes des élèves. Ce qui n'était plus vrai après 1944. Pourtant, dans les deux cas, les seules informations à peu près sûres concernaient ceux dont la famille résidait toujours dans la région et avait informé le Lycée de leur mort. Encore ces informations restent-elles partielles. Pour la plupart, on ne conserve que leurs nom et prénom, sans indication, ni de leur date de naissance, ni de leur unité et de leur grade, ni de la date et du lieu de leur décès, ni bien entendu, des dates de leur passage au lycée.

En 1954, M. Méry, professeur d'histoire fit une sorte d'enquête à la suite de l'inauguration du monument dédié à la Résistance de la Nièvre (Nevers, 19 septembre 1954) et à l'occasion de laquelle fut publiée une plaquette²⁴ évoquant brièvement l'historique de la Résistance dans la Nièvre et citant un certain nombre de résistants tués aux combats ou morts en déportation. Elle avait été en grande partie, réalisée par le Colonel Gaston Roche, chef départemental des FFI de la Nièvre, l'initiateur du monument et des cérémonies d'inauguration, mais qui mourut quelques jours auparavant, le 10 septembre 1954.

²⁴ Édition du *Journal du Centre* / Havas, Fortin, imprimeur, 62 pages, sans date.

À partir de cette plaquette et des témoignages d'anciens professeurs et anciens élèves du Lycée, et notamment du bulletin de l'Amicale des anciens élèves (année 1951), il fit une liste d'anciens du lycée, morts pour la France. Parmi eux, il n'y en a que deux pour lesquels nous possédons une documentation de première main. Pour les autres, nous devons nous contenter des indications données soit par M. Grousset dans son discours du 12 juillet 1945, soit par M. Méry, soit publiées dans la plaquette du Colonel Roche.

Anciaux Robert Octave. Né le 11 Octobre 1923, à Tamines, en Belgique, il était en classe de seconde B en 1939-40, (selon le témoignage d'un ancien élève et professeur, Jean Chiron). Mais il serait ensuite allé à Dijon au Lycée Carnot. D'après son père ²⁵ cet ancien élève du lycée aurait obtenu son bac. en juillet 1943. Il a été tué au combat à Dornecy, le 22 août 1944. Il n'avait pas tout à fait 21 ans.

Le décret, portant nomination à la Légion d'Honneur ²⁶ résume ainsi son action : *Étudiant à Paris, entra dans la Résistance active en Octobre 1943. Est chargé de la diffusion des brochures et des tracts. Rejoint ensuite le réseau Action et le Maquis Julien et participe brillamment à divers combats, notamment à Sancy le 12 août 1944 où sa conduite audacieuse, lui vaut une citation méritée. Trouve une mort glorieuse à la tête de ses hommes, frappé d'une balle au front, le 22 août 1944 à Dornecy - Nièvre.*

Ce jeune Officier d'un avenir prometteur a fait preuve au combat de rares qualités d'audace, de courage et de dévouement.

En témoignage de sa bravoure, le Lycée Carnot a donné son nom à l'une des salles qu'il fréquentait.

Il avait reçu deux citations pour les combats de Sancy (12 et 14 août 1944) et de Dornecy (22 août). Son activité dans la Résistance a été homologuée avec le grade de Sous-Lieutenant. Il avait reçu la Croix de Guerre avec palme.

Il avait conservé la nationalité belge et le Gouvernement Belge, lui a accordé à titre posthume la Croix de Guerre avec palme, la Croix de Chevalier de l'ordre de Léopold II avec palme, la Médaille de la Résistance avec 2 Sabres croisés.

Bailly René. Sergent-Chef au Maquis Julien, tué le 15 août 1944 à Sancy.

Bienvenu Jean Antony. Né à Cizely (Nièvre), le 20 mai 1912, ²⁷ orphelin de guerre, il entra au Lycée de Nevers le 1^{er} octobre 1923 et y resta comme interne jusqu'en juillet 1930. Puis il passe un an au Lycée Carnot à Dijon et est reçu à l'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr en juillet 1931. À sa sortie en 1933, il choisit l'aviation. Nommé Capitaine en juillet 1939, il devait trouver la mort en revenant d'une mission de bombardement sur Chaulnes (Somme). Il a été inhumé à Gruny (Somme) le 6 juin 1940. Il avait 28 ans.

Il a été fait chevalier de la Légion d'honneur, Croix de Guerre avec palme, Chevalier de l'Étoile noire du Bénin.

Bouquillard Henry, Légion d'honneur, Croix de guerre, lieutenant aviateur, pilote des Forces Françaises Libres, Compagnon de la Libération, tué en combat aérien le 10 mars 1941, pendant la bataille d'Angleterre.

Butin André, engagé volontaire, mort pour la France le 15 avril 1945, à l'âge de 20 ans.

Cantin Maurice, sous-lieutenant, tué en 1940.

Cerveau Jean, ex - maître d'internat au Lycée tombé sur le front d'Alsace, le 14 Décembre 1944, à l'âge de 23 ans.

Lhospied Jean. Né le 25 mars 1923, étudiant, arrêté à Paris le 4 décembre 1943, déporté, disparu à Buchenwald

Minot Étienne, tué par les Allemands le 3 janvier 1944

Renard Jacques, ingénieur des Arts et Manufactures, fusillé à Nice par les Allemands, le jour même de l'arrivée des troupes alliées, à l'âge de 30 ans.

Roux Maurice, étudiant en médecine, tué au maquis de l'Isle-Adam, à l'âge de 24 ans.

²⁵ Lettre du 4 décembre 1954, A. L. J. R.

²⁶ Décret du 14 juin 1951, Art. 1, signé par le Président Vincent Auriol et contresigné par les ministres, Jules Moch, Schuman, Max Lejeune et Henri Queuille.

²⁷ Lettre de sa mère, du 6 décembre 1954, A.L.J.R.

Le Docteur Jules Subert, un des doyens de l'Association des Anciens Élèves, Président de la section locale du « Souvenir Français » mort à l'âge de 72 ans, au camp de Buchenwald. Nous lui consacrons d'autre part une notice.

Thibaudin Charles, mort en captivité.

Waroquier Jean-Marie, ancien agent auxiliaire, tombé sur le front d'Alsace, à l'âge de 18 ans.